



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mille vingt-trois, le cinq mai, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 28 avril 2023

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)  
MICHEL Bernard, GONON Florence, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, SAUNIER Jean-Marc, BERARD Guy,

Était excusé : VENERA Christophe

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

### NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 10

VOTANTS : 10

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 10

### Délibération n° 2023/24 : Compte-rendu des délégations consenties au Maire

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu l'article L 2122-22 du code général des collectivités territoriales,

Considérant les délégations accordées à Monsieur le Maire par délibération du conseil municipal du 8 juillet 2020,

Considérant l'obligation de présenter au conseil municipal les décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de ces délégations,

Le Conseil Municipal prend note des décisions suivantes :

*Engagement du personnel temporaire (accroissement saisonnier d'activité) :*

- VENERA Philippe : du 2 mai au 31 août 2023 à temps complet,

*Renouvellement des adhésions pour 2023 :*

- Association des Maires Ruraux de France : 394,97 €

*Décision du 7 avril 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise EGSOL pour la mission G2 PRO nécessaire à la réalisation du belvédère de Saint-François. Montant du devis : 1 812,00 € TTC.

*Décision du 7 avril 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise EGSOL pour la mission G2 PRO nécessaire à la construction du parking entrée Nord aval. Montant du devis : 3 300,00 € TTC.

*Décision du 7 avril 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise EGSOL pour la mission G2 PRO nécessaire à la construction du parking entrée Nord amont. Montant du devis : 3 720,00 € TTC.

*Décision du 7 avril 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise EGSOL pour la mission G2 PRO nécessaire à la construction du parking entrée Sud aval. Montant du devis : 3 564,00 € TTC.

*Décision du 7 avril 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise EGSOL pour la mission G2 PRO nécessaire à la construction du parking Serre Pellissier. Montant du devis : 2 160,00 € TTC.

*Décision du 14 avril 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise COLAS pour la construction de deux ralentisseurs à l'entrée Sud du village. Montant du devis : 9 385,20 € TTC.

*Décision du 27 avril 2023 :* acceptation de devis de l'entreprise ROC AVENTURE pour les travaux de sécurisation de la via ferrata. Montant du devis : 2 160,00 € TTC.

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Le Maire,  
Bernard MICHEL



Date de dépôt en Préfecture :  
Date de publication :

11 MAI 2023